



**Les rencontres de
l'Office Professionnel de
Qualification des Urbanistes**

le 13 mars 2026

de 10h00 à 16h00

à l'auditorium de l'AMF

41 Quai d'Orsay, 75343 Paris

Venez échanger avec les instances et les partenaires de l'Office autour de deux tables rondes, d'un déjeuner et de temps de présentation des travaux de l'OPQU et des structures et urbanistes nouvellement qualifiés.es

gratuit sur inscription

06 43 04 20 48

<https://shorturl.at/XjRq3>



Les rencontres de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes

09h30 à 10H00 accueil

10h00 à 10H30 présentation du nouveau référentiel métiers

10H30 à 12H00 : Table ronde 1

L'urbanisme dans les territoires ruraux, parent pauvre ou urbanisme sur mesure ?

Gilles NOËL vice-pdt. Association des Maires Ruraux de France Maire de Varzy (58)

Sylvaine VION urbaniste OPQU - membre commission instruction OPQU – Urba2p

Guillaume HERR urbaniste OPQU Urban Project - président For Urban Passion

Charline SOWA urbaniste OPQU Passagers des villes

Florence CHIBAUDEL urbaniste OPQU Atelier F. Chibaudel collectif Utopisme
Présidente Urbanistes Occitanie Méditerranée

Modération Denis CARAIRE- président de l'OPQU

12H00 à 12H30 : Protocole de remise des certificats 2025

12h30 à 14h00 : déjeuner sur place offert par l'OPQU

14H00 à 14H30 : Protocole de remise des certificats 2025 suite

14H30 à 16H00 : Table ronde 2

Les urbanistes, exécutants ou co-concepteurs des politiques environnementales ?

Sandrine KLEIN vice présidente OPQU Perspectives, urbanisme et Paysage

Margot HOLVOET Institut de la Transition Foncière (sous réserve)

Laurent ROSIAUX urbaniste OPQU directeur URBADs et URBYPOM

Denis CARAIRE- président de l'OPQU

Modération Nicolas THOUVENIN - directeur général « Place des élus »

10H30 à 12H00 : Table ronde 1

L'urbanisme dans les territoires ruraux, parent pauvre ou urbanisme sur mesure ?

Près de 88 % des communes françaises sont rurales. Pourtant, l'urbanisme continue à se structurer autour des territoires urbains, là où se concentrent les moyens, l'ingénierie, les équipes, les opportunités professionnelles...

Dans les territoires ruraux, exercer l'urbanisme signifie travailler avec moins de moyens financiers, moins d'ingénierie disponible, moins de capacité interne dans les collectivités. Répondre à des élus très engagés mais souvent isolés. Intervenir là où la baisse démographique réduit les bases fiscales, limite l'investissement public, fragilise les services et alimente un cercle de dévitalisation.

Dans le même temps, les cadres nationaux s'appliquent uniformément. Certaines politiques interrogent ainsi la notion même d'équité territoriale lorsqu'elles pénalisent des communes qui ont historiquement peu consommé d'espace ou qui disposent de marges de développement limitées mais vitales pour leur survie démographique et économique.

Pour les agences, les bureaux d'études, les collectivités, intervenir en rural demande plus de temps, plus de proximité, plus d'adaptation, pour des équilibres économiques souvent plus délicats. Avec des difficultés à recruter.

Pourtant, c'est précisément dans ces territoires que l'urbanisme peut exprimer toute sa valeur : proximité démocratique, capacité à tester des solutions pragmatiques, nécessité d'arbitrer finement chaque euro investi, exigence de cohérence territoriale forte. Partout, agences départementales, CAUE, parcs naturels régionaux, bureaux d'études engagés et collectivités volontaires démontrent qu'un urbanisme exigeant, innovant et profondément utile existe en territoires ruraux.

Sommes-nous capables d'inventer un urbanisme « sur mesure », adapté aux réalités rurales, et d'assumer ce champ d'expertise à part entière ? Derrière cette interrogation se joue un enjeu plus large : celui de l'équité territoriale dans l'accès à la compétence urbanistique, et celui de la responsabilité collective de la profession face aux fractures territoriales.

14H30 à 16H00 : Table ronde 2

Les urbanistes : exécutants ou co-concepteurs des politiques environnementales ?

La transition écologique s'impose aujourd'hui comme un impératif collectif. Mais dans sa traduction opérationnelle, une dérive se fait jour : la complexité territoriale tend parfois à être remplacée par des logiques d'action fondées sur un critère dominant — sols, arbres, biodiversité, îlots de chaleur — érigé en principe quasi absolu d'aménagement. Derrière l'apparente évidence scientifique de ces approches se pose pourtant une question démocratique et professionnelle majeure : qui pense encore la ville dans sa globalité, mais aussi dans la réalité des aspirations de ses habitantes et de ses habitants ?

Construire en ville pour éviter d'artificialiser ailleurs, organiser la proximité entre habitat, emploi et services, limiter les mobilités contraintes, adapter les formes urbaines aux réalités climatiques locales, concilier transitions environnementales, sociales et économiques : ces arbitrages complexes constituent le cœur même du métier d'urbaniste.

Lorsque des lectures mono-critères s'imposent, c'est moins la qualité environnementale qui progresse que la capacité collective à hiérarchiser les enjeux qui recule.

Plus largement, un choix professionnel s'esquisse. La profession souhaite-t-elle assumer la difficulté intellectuelle et politique d'une approche systémique, documentée, territorialisée — quitte à complexifier le débat public ? Ou glisser vers un rôle d'opérateur technique de doctrines simplifiées, plus faciles à afficher, plus faciles à prescrire, mais parfois déconnectées des effets territoriaux réels ?

Cette table ronde propose d'ouvrir un débat sans faux-semblants : sur la place des urbanistes dans la fabrique des politiques environnementales, sur leur responsabilité dans la qualité du débat public, et sur leur capacité — ou leur volonté — à rester des concepteurs et des conceptrices au service de l'intérêt général territorial plutôt que des exécutantes et des exécutants de grilles de lecture sectorielles.